

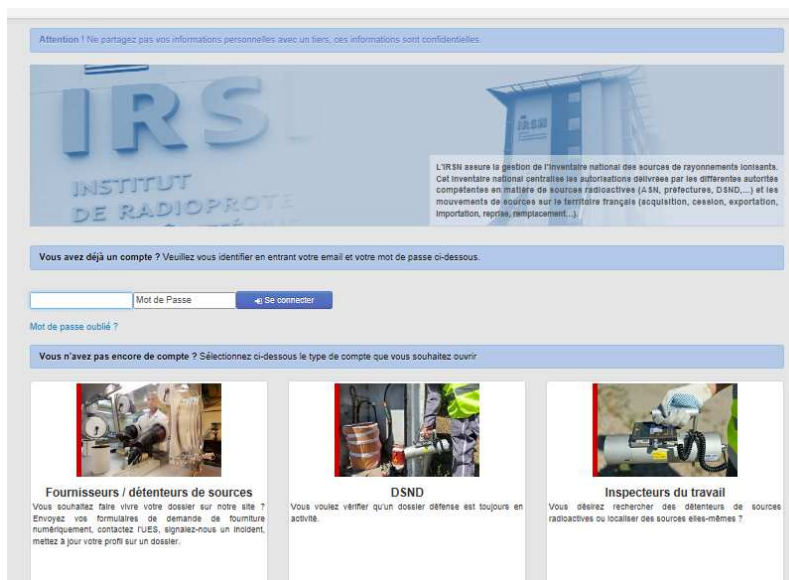
## SIGIS : VERS LA DEMATERIALISATION

Céline REUTER

INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SÛRETE NUCLEAIRE  
BP 17 - 92262 Fontenay-aux-Roses Cedex  
31, avenue de la Division Leclerc - 92260 Fontenay-aux-Roses  
[celine.reuter@irsn.fr](mailto:celine.reuter@irsn.fr)

L'Unité d'Expertise des sources procède à l'enregistrement des sources scellées et non scellées détenues et utilisées en France au travers du **Système d'Information et de Gestion de l'inventaire des Sources radioactives - SIGIS**.

Début 2015, l'IRSN a ouvert la plateforme **SIGIS** aux utilisateurs et fournisseurs de sources radioactives afin qu'il puisse gérer leur compte en ligne : <https://sigis.irsn.fr>



Attention ! Ne partagez pas vos informations personnelles avec un tiers, ces informations sont confidentielles.

**IRSN**  
INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SÛRETE NUCLEAIRE




L'IRSN assure la gestion de l'inventaire national des sources de rayonnements ionisants. Cet inventaire national centralise les autorisations délivrées par les différentes autorités compétentes en matière de sources radioactives (ASN, préfectures, DSDN...) et les mouvements de sources sur le territoire français (acquisition, cession, exportation, importation, reprise, remplacement...).

Vous avez déjà un compte ? Veuillez vous identifier en entrant votre email et votre mot de passe ci-dessous.

Mot de Passe

Mot de passe oublié ?

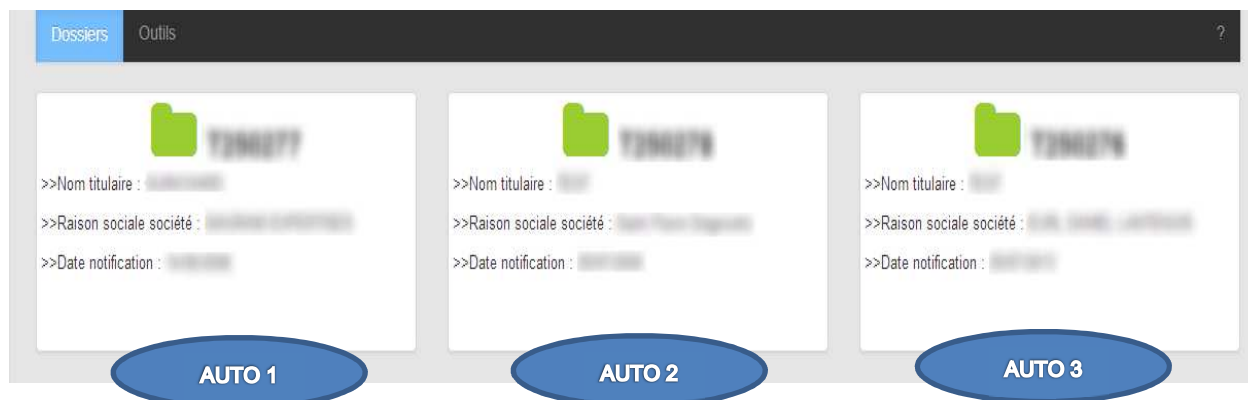
Vous n'avez pas encore de compte ? Sélectionnez ci-dessous le type de compte que vous souhaitez ouvrir.

 <p><b>Fournisseurs / détenteurs de sources</b> Vous souhaitez faire votre dossier sur notre site ? Envoyez vos formulaires de demande de fourniture numérotiquement, contactez l'UES, signalez-nous un incident, mettez à jour votre profil sur un dossier.</p>	 <p><b>DSDN</b> Vous voulez vérifier qu'un dossier détenteur est toujours en activité.</p>	 <p><b>Inspecteurs du travail</b> Vous désirez rechercher des détenteurs de sources radioactives ou localiser des sources elles-mêmes ?</p>
---	---	---




Dans le cadre de la gestion des sources dans les entreprises disposant d'une autorisation ou d'une déclaration au titre du code la santé publique, les PCR de chaque entreprise ont notamment l'opportunité de créer leur compte et d'avoir ainsi accès aux fonctions proposées.

Depuis son ouverture, plus de 2000 comptes ont été ouverts par des utilisateurs et des fournisseurs.

Lorsqu'une PCR gère plusieurs autorisations, elle ne possède qu'un seul compte SIGIS avec lequel elle peut gérer toutes ses autorisations :



Dossiers Outils ?

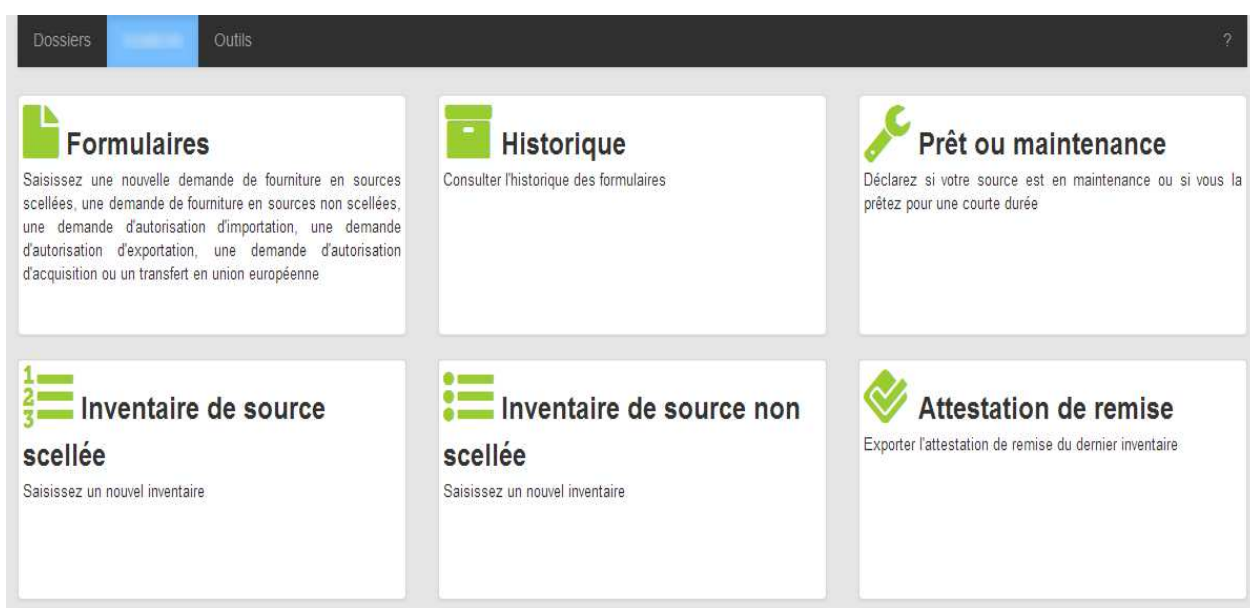
 <p>&gt;&gt;Nom titulaire : TENDIT &gt;&gt;Raison sociale société : TENDIT SARL &gt;&gt;Date notification : 2015-01-01</p> <p><b>AUTO 1</b></p>	 <p>&gt;&gt;Nom titulaire : TENDIT &gt;&gt;Raison sociale société : TENDIT SARL &gt;&gt;Date notification : 2015-01-01</p> <p><b>AUTO 2</b></p>	 <p>&gt;&gt;Nom titulaire : TENDIT &gt;&gt;Raison sociale société : TENDIT SARL &gt;&gt;Date notification : 2015-01-01</p> <p><b>AUTO 3</b></p>
--	--	--

Pour chaque autorisation, le nom du titulaire, la raison sociale de la société ainsi que la date de notification sont rappelés.

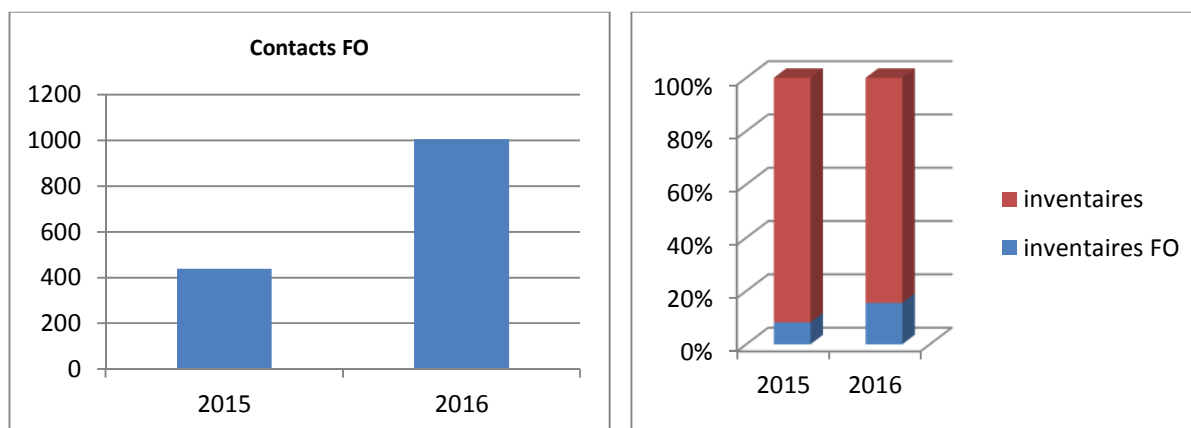
Les fonctions offertes par la plateforme SIGIS sont les suivantes :

- Saisir un formulaire en ligne, le signer si vous êtes délégataire et l'envoyer à l'UES puis en récupérer une copie visée en pdf dans votre compte.\*
- Envoyer un inventaire en ligne.
- Voir les formulaires saisis par Internet et visés dans l'année.\*
- Imprimer une attestation de remise d'inventaire (et voir la date de prochain inventaire attendue).
- Déclarer un prêt ou une maintenance.

\* Fonctionnalités encore en test en octobre 2016



Les quelques chiffres ci-dessous montre que depuis 2015, l'utilisation de la plateforme par les utilisateurs est en hausse constante.



La dématérialisation des formulaires est encore en test et a connu des modifications d'ergonomie pour mieux répondre aux attentes des utilisateurs. La généralisation de son utilisation début 2017 devrait permettre une utilisation de la plateforme plus importante.

L'application SIGIS est accessible aux utilisateurs et aux fournisseurs à l'adresse suivante :  
<https://www.irsn.sigis.fr>

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de l'IRSN : <http://www.irsn.fr/sources>

En cas de problème, n'hésitez pas à contacter votre fournisseur de sources ou l'équipe de l'UES.